



Demande de renseignement à la Caf

Par **marixu**, le **19/11/2014 à 16:38**

Bonjour, j'ai appelé aujourd'hui la CAF pour leur demandé un récapitulatif des informations que je leur avait donné lors de mon inscription car je voulais juste savoir si tout était en règle. Ayant entendu des témoignage de gens autour de moi qui ont du rembourser des sommes faramineuses je voulais être sûre que je ne serais pas dans ce cas là! Et ils ont refusé. En ont-ils le droit? Pourquoi refuser ces informations que j'ai moi-même communiqué et que je ne peux consulter sur internet?
Merci de vos réponses!!

Par **aguesseau**, le **19/11/2014 à 20:43**

bsr, n'il n'est pas impossible, que suite à votre appel téléphonique, la CAF fasse elle-même un contrôle pour vérifier l'exactitude de vos déclarations. n'c'est ce que vous vouliez faire en fait. ncdt

Par **moisse**, le **21/11/2014 à 10:13**

Bonjour,
Vous avez un accès en ligne à toutes les informations que vous avez fournies à la CAF.